Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-200070688-20251216-2025_327-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 34
Présents : 31
Absents représentés : 3

Date de la convocation : 9 décembre 2025
Date d'affichage : 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle polyvalente « rue des Marronniers » 35133 SAINT GERMAIN EN COGLES, sous la présidence de Monsieur Christian Hubert.

Etaient présents - Mesdames et Messieurs les membres titulaires :
M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, Mme Meignan, M. De Gouvions Saint Cyr, M. Hervé, M. Helbert, Mme Elshout, Mme Montembault, M. Eon,
M. Pierre Sourdin, M. Vallée, Mme Cellier-Chenoir, Mme Balusson, M. Retoré, Mme Perrin, M. Jean Frédéric Sourdin, Mme Chataignier, M. Dubreil-Jardin, Mme Prunier, Mme Lohier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, Mme Boulière, M. De Moncuit, Mme Machard, M. Avril, M. Rapinel,

Était présent en tant que suppléant sans voix délibérative : M. Jobert,

Absents excusés ayant donné pouvoir : M, Prioul représenté par Mme Meignan, Mme Blaise représentée par M. Avril, M. Hamard représenté par Mme Boulière

Absents : Mme Launay, Mme Jouaux, M. Rault, Mme Gobé, M. Germain,

Monsieur Daniel HELBERT est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2025_327_020_4.2 : Renouvellement contrat projet chargé de mission habitat.

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-Président en charge des ressources humaines, rappelle aux membres du Conseil Communautaire la délibération du 06/10/2021 autorisant la signature d'un contrat projet « chargé de mission OPAH » pour une durée de deux ans à compter du 03 décembre 2021, les délibérations du 31 octobre 2023 et du 22 octobre 2024 autorisant son renouvellement jusqu'au 2 juin 2025 et celle du 27 mai 2025 autorisant le renouvellement jusqu'au 12 janvier 2026.

Il rappelle que pour mener à son terme l'opération programmée d'amélioration de l'Habitat pour laquelle il reste une trentaine de mise en paiement à traiter avant novembre 2026, gérer les dérogations et litiges avec l'ANAH et mettre en œuvre le programme « pacte territorial », au' il est nécessaire de renouveler le contrat de l'agent actuellement en poste.

Dans ce contexte, Monsieur le Vice-Président propose de renouveler le contrat de l'agent en poste pour un temps de travail à temps non complet de 28 heures par semaine à compter du 13 janvier 2026 jusqu'au 12 janvier 2027.

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-200070688-20251216-2025_327-DE

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines propose :

- D'autoriser la création, à compter du 13 janvier 2026 d'un emploi non permanent à temps non complet (28 heures par semaine) de chargé de mission habitat en charge de l'OPAH pour une nouvelle période à savoir jusqu'12 janvier 2027 sur le motif d'un contrat projet ;

- De fixer la rémunération de cet agent en référence à l'échelon 9 de la grille indiciaire relevant du grade de Rédacteur Territorial (catégorie B) - complété d'un régime indemnitaire dans la limite de celui mis en place par délibération à Couesnon Marches de Bretagne ;

- D'autoriser la signature de l'avenant de prolongation du contrat de travail sur le motif d'un contrat de projet.

Vu l'exposé de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines, telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT